

pièces authentiques. » Marquer les ministres des
 » autels du sceau de la proscription, les pour-
 » suivre le fer à la main, détruire leurs pro-
 » priétés, dévaster les monasteres, massacrer des
 » religieux, même aux pieds des autels, enle-
 » ver les vases sacrés, les porter au bout d'une
 » pique après les avoir fait servir à des liba-
 » tions sacrileges; voler les ornemens sacerdo-
 » taux, s'en revêtir dans les tavernes, se livrer
 » dans ce costume à des postures, à des pa-
 » roles indécentes, les déchirer, en traîner les
 » lambéaux dans la boue, & les rendre ensuite
 » dans la crainte d'une juste punition; briser
 » les saintes images, même celles de Jesus cru-
 » cifié; tirer des coups de fusil aux voûtes,
 » aux confessionaux, aux vitraux des temples;
 » assassiner plus de cinq cens catholiques, &
 » poussant la perfidie jusqu'à son dernier pério-
 » de, les appeller aristocrates, les calomnier
 » lorsqu'ils rendent le dernier soupir, & leur
 » dire : *criez donc maintenant vive le roi* : tels
 » sont les forfaits dont notre patrie a été le té-
 » moin, & dont notre époux, notre pere, a été
 » la victime. »

Extrait d'une lettre de Geneve du 4 Octobre.

», Déjà depuis quelque tems l'on avoit appris
 que l'esprit de réforme ou, si l'on veut, l'in-
 quiétude démocratique, qui caractérise l'épo-
 que présente, avoit commencé à se répandre
 dans la Suisse, particulièrement dans la partie
 Françoisse du canton de Berne, où les villes d'Au-
 bonne, de Moudon, de Nyon, sur-tout celle
 de Morges ont fait de fortes représentations à
 la régence de Berne. Celle-ci a enfin cru ces
 mouvemens si sérieux, que le grand-conseil a
 rendu une proclamation, par laquelle, attri-
 buant leur origine à une société, qui s'assem-